



MESSO

Créateur de
solutions locales

Fiche de poste Psychologue

Présentation de la structure

MESSO est une association Loi 1901 à but non lucratif créé en 2017. MESSO signifie **DEMAIN** en langage shimaoré. Avec MESSO, des mahorais associent leurs compétences avec leurs connaissances du territoire, et s'engagent afin que **DEMAIN** puisse enfin devenir **AUJOURD'HUI !**

Mayotte est un territoire complexe qui s'ouvre au monde moderne à la croisée des chemins entre traditions et modernité. La départementalisation de 2011 et l'entrée en Région Ultrapériphérique Européenne en 2014 lui donnent enfin les moyens de pénétrer de plein pied dans une économie de marché. Pour mener à bien cet immense défi, l'accompagnement au développement de l'action sociale s'avère nécessaire. C'est dans ce contexte que l'association MESSO voit le jour. La structure se positionne en tant que véritable créateur de solutions locales sur le département dans le secteur social et médico-social.

Intitulé du poste : Psychologue

Le (la) psychologue participe à l'accueil et au suivi des jeunes accueillis au sein des LVA par suite d'une demande de placement par la DPE. Il (elle) participe également au suivi du personnel travaillant au sein de ces LVA.

Les missions

Le (La) psychologue contribue à la définition et à la mise en œuvre des projets d'établissements et des projets éducatifs personnalisés, en articulation avec les autres professionnels de l'équipe LVA, notamment les Educateurs Spécialisés.

Il (Elle) veille à garantir la prise en compte de la vie psychique afin de promouvoir l'autonomie des jeunes accueillis.

Il (Elle) suscite et/ou entreprend un travail clinique visant les problématiques des jeunes et de leur famille et/ou de leurs proches.

Il (Elle) soutient la parole dans le cadre d'entretiens.

Il (Elle) propose une écoute individuelle et/ou collective du ou des jeunes pour favoriser une compréhension et une prise de distance.

Il (Elle) conçoit les méthodes et met en œuvre les moyens et techniques permettant de contribuer à la mission d'éducation et apporte des éléments de compréhension susceptibles d'aider les professionnels des LVA dans leur accompagnement et leurs décisions.

Il (Elle) participe dans le cadre de ses fonctions à la vie de l'association.

Activités

Conduire des actions cliniques

- Prendre en charge individuellement et/ou collectivement les jeunes en y associant si nécessaire la famille et/ou les proches.
- Conduire des entretiens cliniques et soutenir l'élaboration psychique.

Avoir un rôle de conseiller technique auprès des professionnels éducatifs

- Apporter un éclairage clinique au sein de l'équipe pluridisciplinaire sur la situation individuelle et collective des jeunes.
- Participer aux réunions de service et participer à toute autre réunion institutionnelle ou commission si nécessaire.

Réaliser des évaluations et/ou des diagnostics psychologiques

- Repérer les éléments de personnalité du jeune et leurs interactions avec la dynamique du LVA et ses relations sociales.
- Elaborer des propositions d'orientations vers des dispositifs de soins appropriés y compris dans le cadre de l'obligation de soin.
- Rédiger des écrits professionnels dont il (elle) assume l'entière responsabilité. Il (Elle) en est le seul signataire, ses écrits sont transmis sous couvert du directeur du pôle LVA.
- Repérer les troubles psychopathologiques et amener le jeune à prendre en compte la nécessité de soin. Mobiliser l'entourage pour un accompagnement dans cette démarche.
- Mettre en place des ateliers d'échanges individuels et/ou collectifs avec les professionnels des LVA pour recueillir leurs besoins, leurs difficultés dans l'accompagnement des jeunes.
- Recueillir et analyser les demandes spécifiques qui lui sont adressées. Sensibiliser aux aspects spécifiques de ses interventions.

Compétences

- Avoir des connaissances sur le cadre juridique concernant les mineurs ainsi que les procédures judiciaires
- Connaître les problématiques psychologiques, cognitives, sanitaires et sociales de l'adolescent
- Être en mesure de déterminer les indications d'orientation et de prises en charge vers d'autres secteurs
- Faciliter l'expression des jeunes
- Être en capacité d'orienter si besoin les jeunes vers les professionnels du secteur de la santé mentale.
- Connaître les tests d'évaluation psychologique, psychotechnique et projectif
- Être en mesure de favoriser la dimension psychique dans l'analyse des situations.

- Être en mesure de concevoir et formuler des propositions pour l'élaboration des projets d'établissements et éducatifs
- Diagnostiquer l'existence d'un trouble ou d'une pathologie.
- Connaître et maîtriser les méthodes, les techniques et outils de diagnostic
- Assurer la rédaction d'écrits professionnels
- Savoir évaluer et analyser une situation afin de participer à l'orientation pluri et interdisciplinaire du jeune.
- Savoir gérer, organiser et assurer le suivi du dossier du jeune

Relations professionnelles externes

- Direction de la protection de l'enfance
- Protection Maternelle et Infantile.
- Hôpitaux (Services pédiatriques, psychiatriques).
- Education nationale (Conseiller d'orientation- psychologue, psychologue scolaire).
- Services et dispositifs éducatifs partenaires.
- Dispositifs d'approche interculturelle.
- Maisons d'adolescents, associations de préventions, centres d'addictologie.
- Services d'aide psycho- sociale.
- Et tout autres établissements ou services effectuant une mission dans l'intérêt des jeunes accompagnés

Diplômes

- Bac+5 (diplôme de Psychologue).
- Justifier d'une expérience significative dans le secteur
- Permis B exigé

Place du poste dans l'organisation

Le psychologue est placé au sein d'une équipe dont l'encadrement hiérarchique et technique est assuré par le Directeur Général, cet encadrement ne portant pas sur la démarche spécifique du psychologue